

**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**

**DEPARTEMENT
DU
GARD**

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
17	19

**Date de la
convocation
02/04/2021**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 8 AVRIL 2021

**DELIBERATION N° 20
DU**

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt-et-un et le huit avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans le foyer communal (crise sanitaire), sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :
- C. REWUCKI (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- M. FILIPIAK (procuration à J.-M. SARTEL)

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire

**OBJET
DE LA
DÉLIBÉRATION**

**AMENAGEMENT
DE LA RD 18 –
TRANCHE 1**

**CONVENTION
D'OCCUPATION
TEMPORAIRE DU
DOMAINE PUBLIC**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 18, il est nécessaire d'établir une convention d'occupation temporaire du domaine public avec le Département, propriétaire de la route concernée par les travaux. Cette convention autorise la commune à effectuer les travaux, et en fixe les modalités d'exécution.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Approuve la convention d'occupation temporaire du domaine public avec le Département ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20210408-DELIB20-080421-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2021
Affichage : 09/04/2021

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

